



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 19 JANVIER 2023**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT
Date de convocation : 12 janvier 2023
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 12
Nombre de procuration : 01

Extrait n°BC-01-2023-007

Objet : Approbation de l'accord-cadre : « Acquisition de véhicules de service avec prestations d'entretien et de maintenance » :

Lot n° 1 : Véhicules légers de motorisation hybride non rechargeable

Lot n° 2 : Véhicules légers surélevés de motorisation hybride non rechargeable

Lot n° 3 : Véhicules utilitaires de type « franchisseur »

Lot n° 4 : Véhicules utilitaires de type « pick-up »

Lot n°5 : Véhicules utilitaires 5 places cabine approfondie

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bruno Nestor AZÉROT, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Frédéric BUVAL, Thierry MARÉCHAL, Sainte-Rose CAKIN, Maurice BONTÉ, Annick COMIER, Patricia PALMONT, Jean-Christophe BOULANGÉ, Olivier JEAN-DENIS, Germain DUTON, Joseph PÉRASTE.

AVAIT DONNÉ PROCURATION :

Jonathan TABAR à Annick COMIER

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Christian RAPHA, Félix ISMAIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Charles CARISTAN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Chantal MIGNAN, Christian VERNEUIL.

Le Bureau Communautaire,**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;**Vu** le Code de la Commande Publique et notamment les articles R2161-2 à R2161-5 ;**Vu** les décisions de la commission d'appel d'offres du 5 janvier 2023 ;**Considérant** les caractéristiques, ci-après, du projet d'accord-cadre de fournitures courantes et de service pour l'« Acquisition de véhicules de service avec prestations d'entretien et de maintenance » :Objet de l'accord-cadre :

Il s'agit d'un accord-cadre de fournitures courantes et de service pour l'« Acquisition de véhicules de service avec prestations d'entretien et de maintenance ».

Caractéristiques - allotissement :

La consultation est scindée en cinq (5) lots :

N° du lot	Désignation du lot
Lot n° 1	Véhicules légers de motorisation hybride non rechargeable
Lot n° 2	Véhicules légers surélevés de motorisation hybride non rechargeable
Lot n° 3	Véhicules utilitaires de type « franchisseur »
Lot n° 4	Véhicules utilitaires de type « pick-up »
Lot n° 5	Véhicules utilitaires 5 places cabine approfondie

L'accord cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R2162-1 à R2162-12 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres, réunis le 5 janvier 2023 en application de l'article L1414-2 du CGCT, ont fait le choix d'attribuer les marchés comme suit :

Titulaires et montants des accords-cadres :**Lot n° 1 : Véhicules légers de motorisation hybride non rechargeable**

CCIE TOYOTA	MINI HT	MINI TTC	MAXI HT	MAXI TTC
	162 682,86 €	176 412,09 €	271 138,10 €	294 020,14 €

Lot n° 2 : Véhicules légers surélevés de motorisation hybride non rechargeable

CCIE TOYOTA	MINI HT	MINI TTC	MAXI HT	MAXI TTC
	292 428,40 €	317 120,12 €	467 885,44 €	507 392,19 €

Lot n° 3 : Véhicules utilitaires de type « franchisseur »

CCIE TOYOTA	MINI HT	MINI TTC	MAXI HT	MAXI TTC
	252 656,48 €	256 542,20 €	378 984,72 €	384 813,31 €

Lot n° 4 : Véhicules utilitaires de type « pick-up »

SORELOC SAS	MINI HT	MINI TTC	MAXI HT	MAXI TTC
	92 200,00 €	92 982,00 €	184 400,00 €	185 984,00 €

Lot n°5 : Véhicules utilitaires 5 places cabine approfondie

Le lot n° 5 est déclaré sans suite pour cause d'infructuosité. En effet, aucune offre n'a été reçue.

Durée des accords-cadres :

Les accords-cadres sont prévus pour une durée de trois (3) ans et les prestations d'entretiens et maintenance pour une durée de cinq (5) ans.

Les accords-cadres sont conclus à compter de la réception du premier bon de commande.

Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord-cadre.

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 :

D'attribuer les accords-cadres pour « Acquisition de véhicules de service avec prestations d'entretien et de maintenance » comme suit :

LOTS	TITULAIRES	MONTANT TOTAL
<p>LOT 1 : Véhicules légers de motorisation hybride non rechargeable</p>	<p>CCIE TOYOTA ZI Les Mangles – Immeuble Toyota 97232 LE LAMENTIN Tél. : 0696 98 00 50 Courriel : dcornet@citadelle-sa.com N°SIRET : 304 234 990 00055</p>	<p>Montant mini HT : 162 682,86 € Montant mini TTC : 176 412,09 € Montant maxi HT : 271 138,10 € Montant maxi TTC : 294 020,14 €</p>
<p>LOT 2 : Véhicules légers surélevés de motorisation hybride non rechargeable</p>	<p>CCIE TOYOTA ZI Les Mangles – Immeuble Toyota 97232 LE LAMENTIN Tél. : 0696 98 00 50 Courriel : dcornet@citadelle-sa.com N°SIRET : 304 234 990 00055</p>	<p>Montant mini HT : 292 428,40 € Montant mini TTC : 317 120,12 € Montant maxi HT : 467 885,44 € Montant maxi TTC : 507 392,19 €</p>

LOTS	TITULAIRES	MONTANT TOTAL
LOT 3 : Véhicules utilitaires de type « Franchisseur ».	CCIE TOYOTA ZI Les Mangles – Immeuble Toyota 97232 LE LAMENTIN Tél. : 0696 98 00 50 Courriel : dcornet@citadelle-sa.com N°SIRET : 304 234 990 00055	Montant mini HT : 252 656,48 € Montant mini TTC : 256 542,20 € Montant maxi HT : 378 984,72 € Montant maxi TTC : 384 813,31 €
LOT 4 : Véhicule utilitaires de type « Pick-up »	SORELOC SAS Californie – Route de Basse Gondeau 97232 LE LAMENTIN Tél. : 0596 50 67 44 / Fax : 0596 55 42 80 Courriel : richard.lanes@soreloc.com N°SIRET : 353 599 00023	Montant mini HT : 92 200,00 € Montant mini TTC : 92 982,00 € Montant maxi HT : 184 400,00 € Montant maxi TTC : 185 984,00 €

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 13

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme
Fait à Marigot, le 01^{er} Mars 2023

Le Président

Bruno Nestor AZÉROT